

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées par Révéléateur de Talent.

1. Identité du prestataire

Révéléateur de Talent

Delphine MEROUX – Entrepreneur individuel

SIREN : 799481627

Adresse : 99 Route de Varages, 83119 Brue-Auriac

Email : contact@reveleateurdetalent.fr

2. Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Révéléateur de Talent propose des prestations de coaching, bilan d'orientation, accompagnement professionnel et formations, exclusivement à distance.

3. Description des prestations

Les prestations peuvent inclure :

- Bilan d'orientation personnalisé
- Séances de coaching individuelles
- Accompagnement professionnel
- Amélioration de CV et rédaction de lettres de motivation
- Profils comportementaux (DISC et Forces Motrices)
- Profils d'intelligence émotionnelle
- Coaching de manager
- Masterclass (formations à distance)
- Packs combinant plusieurs prestations

Chaque prestation est décrite sur le site ou dans le devis transmis au client.

4. Nature et limites des prestations

Les prestations proposées sont des accompagnements à visée informative et de développement personnel.

Elles ne constituent en aucun cas :

- un diagnostic médical ou psychologique
- une garantie de réussite scolaire ou professionnelle
- une obligation de résultat

Le client reste seul responsable de ses décisions.



REVELATEUR DE TALENT – www.reveleateurdetalent.fr

5. Modalités de commande

La commande est validée à réception :

- du paiement
- ou de l'acceptation du devis le cas échéant

Toute commande vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

6. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros TTC.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Le paiement est exigible à la commande, sauf accord spécifique.

Les règlements peuvent s'effectuer par virement ou tout autre moyen proposé.

Toute prestation non réglée ne pourra être réalisée.

7. Droit de rétractation (clients particuliers)

Conformément au Code de la consommation, le client particulier dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Toutefois, si l'exécution de la prestation a commencé avec l'accord du client avant la fin de ce délai (ex : envoi du questionnaire ou début d'analyse), le droit de rétractation ne pourra plus être exercé.

8. Annulation et report

Toute annulation à moins de 48 heures d'un rendez-vous est due.

Un report est possible dans la limite de 2 reports, sous réserve de disponibilité, dans un délai raisonnable.

9. Confidentialité

Les échanges entre le client et Révélateur de Talent sont strictement confidentiels.

Aucune information ne sera transmise à des tiers sans accord préalable.

10. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément à la politique de confidentialité disponible sur le site.

11. Responsabilité

Révélateur de Talent ne saurait être tenu responsable des décisions prises par le client à la suite des prestations.

La responsabilité de Révélateur de Talent est limitée au montant de la prestation concernée.



12. Dispositions spécifiques aux clients professionnels (entreprises)

Les prestations à destination des clients professionnels comprennent notamment :

- Profil comportemental DISC & Forces Motrices
- Profil d'intelligence émotionnelle
- Coaching de manager
- Masterclass (formations à distance)

Ces prestations sont réalisées exclusivement en distanciel.

12.1 Modalités d'intervention

Les prestations sont réalisées selon les modalités définies dans le devis ou la proposition commerciale validée par le client.

Les dates et horaires sont fixés d'un commun accord entre les parties.

12.2 Tarification et TVA

Les prix sont exprimés en euros.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

12.3 Paiement

Sauf conditions particulières prévues au devis, les prestations sont payables :

- soit à la commande
- soit selon les modalités définies dans le devis (acompte, solde...)

Tout retard de paiement pourra entraîner la suspension des prestations.

Conformément à la réglementation, tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées sur la base du taux légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

12.4 Absence de droit de rétractation

Conformément à la réglementation, les clients professionnels ne bénéficient pas du droit de rétractation.

12.5 Responsabilité

Les prestations proposées s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement et de formation.

Révélateur de Talent est tenu à une obligation de moyens.

La responsabilité du prestataire est limitée au montant de la prestation.

12.6 Annulation et report

Toute annulation ou report doit être signalé au minimum 72 heures à l'avance.

À défaut, la prestation pourra être facturée.

Les modalités spécifiques peuvent être précisées dans le devis.



12.7 Propriété intellectuelle

Les supports, contenus, outils et méthodes transmis dans le cadre des prestations restent la propriété exclusive de Révéléateur de Talent.

Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou utilisés sans autorisation écrite préalable.

13. Propriété intellectuelle

Les contenus fournis dans le cadre des prestations sont protégés.

Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation.

14. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

En cas de litige avec un client particulier, celui-ci peut recourir à un dispositif de médiation de la consommation conformément à l'article 15 des présentes CGV.

À défaut de résolution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.

15. Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client particulier a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Après démarche préalable écrite auprès de Révéléateur de Talent, le client peut saisir le médiateur suivant :

MCP MÉDIATION

12 Square Desnouettes

75015 Paris

Site internet : <https://www.mcpmediation.org>

La médiation ne peut intervenir qu'après tentative de résolution amiable directe avec le prestataire.

16. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution de la prestation (panne technique, problème de connexion, maladie, événement exceptionnel...).

L'exécution du contrat sera suspendue pendant la durée de l'événement.

